

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Du 11 Décembre 2023

Membres présents : 10

Membre excusé : 0

Membre absent : 0

- ORDRE DU JOUR :**
- *Approbation du Compte-rendu du 16 novembre 2023*
 - *Zones d'accélération des Energies Renouvelables*
 - *Espaces jeux*
 - *Projet reprise lotissement Pellegrini*
 - *Ouverture crédits pour budgets 2024*
Décision modificative budget Eau 2023
 - *Affaires diverses*
 - *convention huissier pour gestion logement communal*
 - *compostage déchets ménagers – obligation communale à compter du 1er janvier 2024*
 - *divers*

1. Approbation du compte rendu du 16 Novembre 2023

Aucune observation, le compte-rendu du 16 Novembre 2023 est validé.

2. Zones d'accélération des énergies renouvelables

Monsieur le Maire rappelle la loi qui demande à toutes les communes de définir, si elles le souhaitent, un périmètre de développement des énergies renouvelables, avant le 31 décembre 2023.

Conformément aux propositions de l'Association des Maires du Doubs, le Conseil municipal décide de demander une prolongation du délai : il décide de déterminer éventuellement sur le territoire, une zone d'accélération des énergies renouvelables, d'ici le 30 avril 2024. D'ici là, il réfléchira en réunion de travail.

3. Espaces jeux

Présentation des devis actualisés suite à la demande du conseil : 61037 € HT pour Chabod Clôture pour l'aménagement des 2 aires de jeux et 6746.50 € HT pour le terrain de pétanque (Boucard Mt d'or). Le conseil valide ces 2 devis à l'unanimité.

4. Projet reprise lotissement Pellegrini

Monsieur le Maire présente le projet de convention de transfert transmise par le géomètre avant la signature de l'acte de rétrocession devant le notaire. Le Conseil autorise Monsieur le maire à signer cette convention après avoir apporté quelques modifications, en accord avec la Promotion Pellegrini. En effet, tous les réseaux et voirie sont conformes au permis d'aménager du lotisseur. Le point relatif au déneigement reste à éclaircir.

5. Ouverture des crédits d'investissement 2024

Monsieur le Maire rappelle que la commune ne peut payer des factures d'investissement avant le vote du budget de l'année.

Il est nécessaire d'ouvrir des crédits pour mandater les dépenses d'investissement 2024 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2023. Accord du conseil.

6. Décision modificative – budget Eau 2023

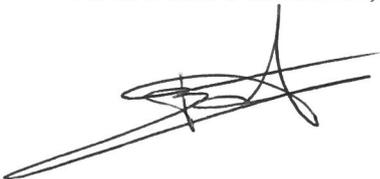
Monsieur le Maire rappelle qu'il a été convenu de facturer au budget Eau une partie des heures effectuées par les agents communaux. Le montant facturé s'élève à 7797.60 € mais les crédits ouverts à l'article 621 du budget Eau sont insuffisants. Il y a lieu de transférer 2000 € de l'article 61523 à l'article 621. Accord du conseil.

7. Affaires diverses

- Concernant le logement communal, Monsieur le maire rappelle que Me Heitzmann, huissier de justice, a un mandat pour assurer la recherche de locataire et les états des lieux d'entrée et de sortie. Me Heitzmann propose à la commune une convention de mandat exclusif d'administration de biens qui lui permettrait de procéder à l'encaissement des loyers et des charges avant reversement à la commune. Les honoraires de l'huissier s'élèveraient à 8% du montant du loyer. Le Conseil refuse cette proposition.
- Compostage des déchets organiques : Monsieur le Maire rappelle l'obligation à compter du 1er janvier 2024 de trier les déchets organiques (restes de repas, épiluchures, marc de café...). La commune sera tenue de proposer une solution aux habitants qui ne composteront pas individuellement. Le conseil décide de se rapprocher de Preval afin d'obtenir plus d'informations et de conseils.
- Monsieur le Maire informe le Conseil que la croix située dans le cimetière a été inscrite au titre des monuments historiques suite à la demande de la commune en 2018. A voir pour annexer cette décision au PLU de la commune.
- Les travaux sur le réservoir communal n'ont toujours pas été réalisés du fait des intempéries. Ils sont reportés en 2024.
- Une fuite d'eau a été détectée dans les combles de la mairie (en toiture). La commune fera une déclaration de sinistre à l'assurance. Un devis a été demandé.
- Le Conseil se questionne sur le devenir de la colonie. Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a été en contact avec le Maire d'Hornaing mais qu'il n'a à ce jour aucune information.
- Les travaux de piste forestière parcelle 24 seront réalisés d'ici la fin de l'année par l'entreprise TP Faivre.
- Comice 2024 : une réunion d'organisation, conviant toute la population est organisée le Lundi 18 Décembre à 20 h 30 à la salle polyvalente des Grangettes, avec la commune de St Point Lac.
- Dépôt de branches : Constat de dépôt volumineux par des professionnels et des personnes extérieures à la commune. Le Conseil rappelle que ne sont autorisés que les dépôts de branches des particuliers de la commune.
- Rallye neige et Glace du 18 au 21 février 2024 : passage sur notre commune le 20 février entre 12 h et 14 h.

La séance est levée à 21 H 40
Les Grangettes, le 12 décembre 2023

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

